# **COMPTES CONSOLIDÉS**



Chiffres en millions de dirhams (MMAD)

## **BILAN CONSOLIDÉ ACTIF**

ACTIF		31 DÉCEMBRE 2014		31 DÉCEMBRE 2013
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	118 211	48 573	69 637	52 489
Écart d'acquisition	121	39	81	105
Immobilisations en non-valeur	431	14	417	
Immobilisations incorporelles	798	368	430	343
Immobilisations corporelles	115 313	48 119	67 194	49 897
Immobilisations financières	1 548	33	1 515	2 145
ACTIF CIRCULANT	43 486	1 698	41 788	37 263
Stocks et en cours	12 279	1 414	10 865	9 764
Clients et comptes rattachés	7 924	170	7 754	5 688
Autres créances et comptes de régularisation	23 283	114	23 169	21 811
ÉCART DE CONVERSION ACTIF	2 156		2 156	116
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	10 966	1	10 965	8 915
TRÉSORERIE ACTIVE	3 191		3 191	1 642
TOTAL DE L'ACTIF	178 010	50 272	127 738	100 423

## **COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

NATURE	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
Chiffre d'affaires	48 916	46 934
Autres produits d'exploitation	2 667	2 164
PRODUITS D'EXPLOITATION	51 583	49 098
Achats consommés	20 789	19 132
Charges de personnel	8 151	8 426
Autres charges d'exploitation	8 905	8 719
Impôts et taxes	274	236
Dotations d'exploitation	4 190	3 702
CHARGES D'EXPLOITATION	42 309	40 215
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 274	8 883
Produits financiers	2 854	1 465
Charges financières	2 619	1 679
RÉSULTAT FINANCIER	236	-214
RÉSULTAT COURANT	9 510	8 669
Produits non courants	1 327	2 981
Charges non courantes	1 183	842
RÉSULTAT NON COURANT	144	2 138
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	9 653	10 807
Impôts sur le résultat	1 874	2 162
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	7 780	8 645
Dotation nette aux amortissements des écarts d'acquisition	24	14
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	7 756	8 631
Intérêts minoritaires	11	-22
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	7 744	8 654

## **BILAN CONSOLIDÉ PASSIF**

PASSIF	31 DÉCEMBRE 2014	31 DÉCEMBRE 2013
Capital social	8 288	8 288
Primes d'émission, de fusion et d'apport	18 698	18 698
Réserves consolidées	16 701	11 959
Réserves de conversion	-189	-224
Résultat net consolidé	7 744	8 654
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	51 242	47 374
Intérêts minoritaires	478	155
TOTAL CAPITAUX PROPRES	51 720	47 529
Subventions d'investissement	18	18
Provisions pour risques et charges	5 557	10 019
Dettes de financement	42 457	21 828
Fournisseurs et comptes rattachés	12 244	9 336
Autres dettes et comptes de régularisation	15 255	9 438
Écart de conversion passif	205	356
TRÉSORERIE - PASSIF	281	1 898
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	127 738	100 423

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

NATURE	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ	7 756	8 631
ÉLIMINATION DES CHARGES ET PRODUITS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE OU NON LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES :		
Charge (produit) d'impôt	1 874	2 162
Amortissements et dépréciations	3 161	2 344
Charges (produits) d'intérêts nets	1 338	349
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-352	-74
Autres éléments non monétaires	-6 135	-3 206
Elim. des produits de dividendes	-47	-49
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	7 594	10 157
INCIDENCE DE LA VARIATION DU BFR	2 702	-22
Impôts payés	-458	-3 233
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	9 839	6 902
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-20 261	-20 307
Acquisition d'actifs financiers		-143
Primes de remboursement des obligations	-264	
Variation des prêts et avances consentis	238	125
Cession d'actifs financiers	352	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	72	90
Dividendes reçus	47	49
Incidence des variations de périmètre	248	-369
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-19 567	-20 554
Augmentation de capital	297	
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-3 717	-6 197
Émission d'emprunts	21 464	6 087
Remboursement d'emprunts location financement	-3 068	-2 161
Intérêts financiers nets versés	-1 149	-349
Autres flux liés aux opérations de financement	1 177	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	15 004	-2 620
Incidence de la variation des taux de change	-60	189
Incidence des changements de principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	5 215	-16 083
Trésorerie d'ouverture	8 660	24 743
Trésorerie de clôture	13 875	8 660
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	5 215	-16 083

# TABLEAU DE VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

NATURE	CAPITAL SOCIAL	PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION ET D'APPORT	ÉLÉMENTS INSCRITS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	RÉSERVE SUR ACTIONS PROPRES	AUTRES RÉSERVE DE CONVERSION	AUTRES RÉSERVES	GROUPE TOTAL	RÉSULTATS ACCUMULÉS	TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
SITUATION À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2013.12	8 288	18 698		-1 240	-108	5 306	5 198	14 092	45 034	202	45 236
Var. nette de juste valeur des instruments financiers											
Écarts de conversion					-116		-116		-116	-24	-140
Résultat net de l'exercice								8 654	8 654	-22	8 632
TOTAL DES PERTES ET PROFITS DE LA PÉRIODE					-116		-116	8 654	8 538	-46	8 492
Affectation du résultat en réserves						14 092	14 092	-14 092			
Dividendes versés						-6 197	-6 197		-6 197		-6 197
Augmentations / diminutions de capital											
Variations de périmètre											
Autres variations						-2	-2		-2		-2
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2013.12	8 288	18 698		-1 240	-224	13 198	12 975	8 654	47 374	155	47 529
Var. nette de juste valeur des instruments financiers											
Écarts de conversion					35		35		35	11	46
Résultat net de l'exercice								7 744	7 744	11	7 755
TOTAL DES PERTES ET PROFITS DE LA PÉRIODE					35		35	7 744	7 779	22	7 801
Affectation du résultat en réserves						8 654	8 654	-8 654			
Dividendes versés						-3 717	-3 717		-3 717		-3 717
Augmentations / diminutions de capital										301	301
Variations de périmètre											
Autres variations						-195	-195		-195		-195
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2014.12	8 288	18 698		-1 240	-189	17 940	17 752	7 744	51 242	478	51 720

# TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En millions de dirhams)	31 DÉCEMBRE	REGROUPEMENT D'ENTREPRISE	ACQUISITION	DOTATIONS	DIMINUTIONS / REPRISES	RECLASSEMENT	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES	31 DÉCEMBRE
	2013	DENTREPRISE			REPRISES		CUNVERSION	VARIATIONS	2014
Écart d'acquisition	122					-1			121
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				-24					-39
VALEUR NETTE COMPTABLE	105			-24				2	81
Total valeur brute			432		-5			5	431
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR				-6		-10			-14
VALEUR NETTE COMPTABLE			432	-6	-5	-10		5	417
Immobilisations incorporelles	685		112			2	-2		798
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-342			-27	2				-368
VALEUR NETTE COMPTABLE	343		112	-27	2	2	-2		430
Immobilisations corporelles	95 593		19 998		-278	-32	32		115 313
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-45 697			-2 740	298	20			-48 119
VALEUR NETTE COMPTABLE	49 897		19 998	-2 740	20	-12	31		67 194

# **ÉTAT DES CRÉANCES**

NATURE	VALEURS BRUTES 31/12/2014	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN	DÉPRÉCIA- TION	VALEUR NETTE 31/12/2014	VALEUR NETTE 31/12/2013
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	7 924	7 924		170	7 754	5 688
AUTRES CRÉANCES ET COMPTE DE RÉGULARISATION	23 283	23 283		115	23 169	21 811
Fournisseurs débiteurs	5 459	5 459		6	5 453	6 209
Personnel	78	78		28	50	36
État	16 786	16 786			16 786	14 384
Organismes sociaux	145	145			145	189
Autres débiteurs	720	720		81	639	842
Comptes de régularisation actifs	96	96			96	151
TOTAL	31 207	31 207		284	30 923	27 498

## **ÉTAT DES DETTES**

NATURE	MONTANT 31/12/2014	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	MONTANT 31/12/2013
EMPRUNTS ET DETTE FINANCIÈRES	42 457	5 720	14 882	21 855	21 828
Crédits gouvernementaux,acheteurs, financiers et autres	23 680	5 720	14 882	3 078	19 828
Emprunt obligataires	18 777			18 777	2 000
FOURNISSEURS ET COMPTE RATTACHÉS	12 244	12 244			9 336
AUTRES DETTES ET COMPTE DE RÉGULARISATION	15 255	15 255			9 438
Clients créditeurs, avances et acomptes	788	788			729
Personnel	1 033	1 033			913
Organismes sociaux	402	402			396
État	1 563	1 563			1 216
Autres créanciers	11 078	11 078			6 009
Comptes de régularisation passis	392	392			177
TOTAL	69 956	33 219	14 882	21 855	40 602

## **PROVISIONS**

NATURE	1 <sup>ER</sup> JANVIER 2014	DOTATION EXPLOITATION	DOTATION FINANCIERE	DOTATION EXCEPTION- NELLE	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE FINANCIERE	REPRISE EXCEPTION- NELLE	VARIATION DE PÉRIMÉTRE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES VARIATIONS	31 DÉCEMBRE 2014
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	57					-23	-1		3	-2	34
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1 654	1 414		32	-1 415					15	1 700
Provisions pour risques et charges	10 019	66	445	151		-115	-60		-7	-4 941	5 557
TOTAL	11 730	1 479	445	183	-1 415	-139	-61		-4	-4 928	7 291

## **PARTIES LIÉES**

NATURE	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
Chiffre d'affaires	9 727	9 599
Autres produits d'exploitation	696	697
PRODUITS D'EXPLOITATION	10 423	10 296
Achats consommés	4 090	4 752
Charges de personnel	868	805
Autres charges d'exploitation	4 444	4 076
Impôts et taxes	6	5
Dotations d'exploitation	297	368
CHARGES D'EXPLOITATION	9 705	10 006
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	718	290
Produits financiers	154	100
Charges financières	282	374
RÉSULTAT FINANCIER	-128	-274
RÉSULTAT COURANT	590	16
Produits non courants	69	9
Charges non courantes	100	18
RÉSULTAT NON COURANT	-31	-9
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	560	7
Impôts sur le résultat	104	54
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	457	-47
Dotation nette aux amortissements des écarts d'acquisition	10	14
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	447	-61
Intérêts minoritaires	16	-22
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	430	-38
CRÉANCES CLIENTS	1 954	2 236
DETTES COMMERCIALES	881	1 004





# ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDEE DU GROUPE OCP AU 31 DECEMBRE 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Groupe OCP comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de tréscrerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé, le périmètre de consolidation et une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1º janvier au 31 décembre 2014. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MMAD 51.720 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 7.744.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces Nous avons effectue notre examen limité seton les normes de la Profession au Marco. Ces normes requiérent que l'examen limité soit planifié et réalisé en use d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé, de l'état de variation des capitaux propres consolidé et du périmètre de consolidation ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous describres donc par d'oppliquées. n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidéle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe établis au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information au niveau des notes annexes qui expose un changement de méthodes comptables, relatif à l'activation en coût d'entrée des immobilisations corportelles des frais financiers spécifiques à leur préfinancement et dont feffer à été d'augmenter la valeur des immobilisations corporelles au 31 décembre 2014 de MMAD 1.179.

Casablanca, le 19 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT A LIGHT 289, SERVICE AUGIT 289, SERV

Ahmed BENABDELKHALEK

ERNST & YOUNG

THING & YOUNG
TO SHOW HE PAIR THE PAIR

## I) RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés ont été établis en application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) entrée en vigueur le 1er avril 2012.

Pour le cas spécifique des frais d'émission d'emprunts, vu qu'ils correspondent à des charges qui leur sont directement rattachées, ils ont été étalés sur la durée des emprunts adjacents.

#### CHANGEMENT DE MÉTHODE

Du fait de l'évolution des sources de financement, le Groupe OCP a choisi d'inscrire à l'actif les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, comme un élément du coût de cet actif. Le montant des frais financiers activés au cours de l'exercice 2014 est de 1 179 MMAD.

Le Groupe continue à comptabiliser les autres coûts d'emprunt en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

De même, le Groupe OCP a décidé d'étaler les frais d'émission de ses emprunts obtenus en 2014, sur la durée de vie de ces emprunts. Les frais en question s'élèvent à 168 MMAD en valeur brute et à 162 MMAD en valeur nette comptable.

#### II) MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les méthodes de consolidation appliquées dépendent de la relation liant l'entreprise concernée à la maison-mère :

#### Intégration globale (IG)

Cette méthode est appliquée lorsque le Groupe détient un contrôle exclusif sur sa filiale. Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. La méthode de l'intégration globale permet de répartir le résultat et les capitaux propres entre les intérêts du Groupe et les intérêts hors Groupe (intérêts minoritaires),

#### • Intégration proportionnelle (IP)

Cette méthode s'applique aux entreprises soumises au contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord. La méthode de l'intégration proportionnelle consiste à intégrer uniquement les pourcentages d'actifs, de passifs, de charges et de produits revenant aux seuls intérêts du Groupe.

#### • Mise en équivalence (ME)

Cette méthode s'applique aux entreprises sur lesquelles le Groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. La méthode de la mise en équivalence consiste à valoriser les titres de participation de l'entreprise consolidée en fonction des capitaux propres de celle-ci, la quote-part de résultat de la filiale étant prise en compte dans le résultat consolidé.

#### **CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES**

L'ensemble des postes du bilan est converti en Dirham sur la base des cours du 31 Décembre. La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dirham sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en « Réserves de conversion », une composante distincte des capitaux propres.

#### TRANSACTIONS EN MONNAIE DIFFÉRENTE DE LA MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces transactions sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité étrangère en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés correspondants à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat financier.

### INVESTISSEMENT NET DANS UNE ACTIVITÉ À L'ÉTRANGER

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en « Ecart de conversion ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la perte de contrôle de l'activité à l'étranger.

#### **COMPTES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES**

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

#### III) MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

#### **ÉCART D'ACQUISITION**

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins values latentes sur actifs identifiables. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de 5 ans.

#### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles représentent principalement les frais afférents aux études et recherches et développement entrepris dans le but d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques. Elles comprennent en outre les brevets, les logiciels et les licences.

Les projets d'études, de recherches et de développement immobilisés doivent être nettement individualisés, leur coût distinctement établi et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.

Les frais d'études de recherches et de développement sont amortis sur 2 ans. Les licences et logiciels informatiques sont amortissables sur 5 ans compte tenu du délai de leur mise en œuvre.

#### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

À leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour les éléments acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même, et au prix du marché pour celles acquises à titre gratuit.

Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat majoré des frais correspondant à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation. Ces frais concernent principalement les frais de transport, d'assurance, de transit, d'entrepôt, d'installation, de montage et les droits de douane. La valeur d'acquisition des immobilisations payable en monnaies étrangères est convertie en Dirhams au cours de change exprimé à la date de comptabilisation ou à la date de réalisation du crédit documentaire correspondant. Le coût de production des immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle même est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes nécessaires à leur production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien (coût d'achat, coût de réalisation ou prix du marché) dès la réception conforme de l'immobilisation concernée dans la limite des taux et durées indiqués par l'Administration Fiscale et admis par l'usage de la profession. La méthode retenue est celle des amortissements linéaires. Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. À défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

#### **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

À la date de clôture des comptes, la valeur des titres de participation dans les sociétés non consolidées est évaluée à la plus faible valeur entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et leur valeur recouvrable (évaluée au cours moyen de l'action relatif au dernier mois de clôture pour les sociétés cotées en bourse et à la valeur mathématique résultant de la situation nette pour les autres sociétés).

Les provisions pour dépréciation des titres de participation dans les sociétés non consolidées représentent les moins-values constatées lors des comparaisons, entre leur valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine et celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice à l'exception de certaines filiales qui présentent une complémentarité commerciale, une utilité économique ou des perspectives favorables.

#### **STOCKS**

#### a) Stocks de matières et fournitures codifiées

#### - Valorisation

À l'entrée, l'évaluation des stocks est faite, par article pour les matières et fournitures consommables codifiées, au coût d'achat réel (prix d'achat auquel s'ajoutent les frais accessoires: droits de douane, transit, transport, fret, assurance...).

Lorsqu'il y a décalage entre la réception des matières et fournitures consommables codifiées et celle de la facture correspondante (achats à payer), l'évaluation à l'entrée de ces biens est effectuée provisoirement sur la base du prix à la commande auquel s'ajoutent les frais d'approche s'il y a lieu.

Le stock est évalué au prix unitaire moyen pondéré après chaque entrée.

#### - Provisions

Les provisions pour dépréciation des stocks de matières et fournitures sont calculées sur la base de la valeur d'inventaire évaluée en fonction de l'ancienneté et de l'obsolescence des matières et fournitures concernées. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, une provision pour dépréciation des stocks des articles consommables codifiés non mouvementés en entrée depuis un certain nombre d'années est constatée à hauteur de:

- 10 %	Articles non mouvementés depuis 2 ans
- 20 %	Articles non mouvementés depuis 3 ans
- 30 %	Articles non mouvementés depuis 4 ans
- 40 %	Articles non mouvementés depuis 5 ans
- 50 %	Articles non mouvementés depuis 6 ans
- 60 %	Articles non mouvementés depuis 7 ans
- 70 %	Articles non mouvementés depuis 8 ans
- 80 %	Articles non mouvementés depuis 9 ans
- 90 %	Articles non mouvementés depuis 10 ans
- 100 %	Articles non mouvementés depuis 11 ans et plus.

Les matières et fournitures consommables déclarées par le groupe OCP sans aucune utilité et positionnées dans des magasins séparés sont dépréciées à 100%.

#### b) Stocks de produits (Phosphates)

L'évaluation des stocks des encours et des produits finis est faite au coût de production (méthode de l'imputation rationnelle). Les charges de production qui entrent dans la détermination du coût de production correspondent aux frais supportés par l'entreprise au cours des différentes opérations de production (extraction, traitement, manutention et transport précédant le stockage) pour amener le produit dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

#### CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

#### - Évaluation

Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en Dirham à la date de facturation sur la base du dernier cours du mois précédent. Lors de l'encaissement de ces créances, les écarts constatés en Dirham par rapport aux valeurs d'entrée, en raison de la variation des cours de change, constituent des pertes ou des gains de change définitifs à inscrire dans les charges ou produits financiers de l'exercice correspondant.

À la clôture de l'exercice, les créances exprimées en devises sont converties en Dirham sur la base du dernier cours de change de l'année. Lorsque l'application de ce taux de conversion a pour effet de modifier le montant précédemment converti et comptabilisé en Dirham (valeur historique), les différences de change constatées sont inscrites provisoirement aux comptes d'écarts de conversion - Actif ou Passif.

#### - Provisions

Les créances jugées risquées sont déclassées en créances douteuses et sont provisionnées en fonction de l'appréciation du risque encouru.

#### **DETTES DE FINANCEMENT**

Lors de la réalisation, le montant exprimé en devises est converti et comptabilisé en Dirham au cours de change exprimé à la date de valeur.

Lors du règlement, la comparaison entre la contre-valeur du montant payé et la contre-valeur historique, ou valeur de référence, entraîne la constatation d'une différence de change effective imputable aux charges financières ou aux produits financiers de l'exercice.

À la date de clôture de l'exercice, le montant des dettes de financement libellées en monnaies étrangères est converti en Dirham sur la base du dernier cours de change de l'année et est comparé à celui calculé au cours historique ou de référence inscrit dans les livres comptables.

Au 31 décembre 2014, le Groupe OCP a choisi d'étaler la provision pour perte de change concernant son emprunt obligataire émis en 2014. Cet étalement est effectué proportionnellement à la durée restante.

Par ailleurs, le groupe OCP a choisi d'effectuer le retraitement préférentiel des contrats de location-financement. La comptabilisation de ces contrats de location-financement s'effectue selon le principe suivant :

- Chez le preneur : au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.
- Chez le bailleur : sous forme de prêts, de façon symétrique à l'enregistrement chez le preneur.

#### **DETTES DU PASSIF CIRCULANT**

Les dettes du passif circulant libellées en devises sont converties et comptabilisées en Dirham sur la base du dernier cours de change du mois précédent. À la clôture de l'exercice, le montant des dettes, exprimé en devises, est converti en Dirham sur la base du dernier cours de change de cet exercice. Lorsque l'application de ce nouveau cours a pour effet de modifier les montants en Dirham précédemment déterminés, les différences de change dégagées sont inscrites provisoirement aux comptes d'écarts de conversion-Actif ou Passif. Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées au cours de l'exercice suivant.

## **IMPÔTS DIFFERES**

Les impositions différées résultent de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation qui ont une incidence sur la base taxable. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux dont l'application est attendue sur l'exercice en cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

#### **ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS SOCIAUX**

#### a) Description des régimes

#### - Allocation Décès

Le régime interne de l'OCP garanti, en cas de décès d'un titulaire d'une pension principale de ce régime, le versement d'une allocation décès à ses ayants droit. Le montant de cette allocation est égal à trois fois le montant mensuel de la pension perçue par l'agent avec un minimum de 10 000 Dh.

#### - Régime d'assurance maladie

Le régime d'assurance maladie assure au profit des retraités, des membres de leurs familles à charge ainsi qu'aux titulaires des pensions de réversion la couverture des risques maladie à travers le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

#### b) Méthodes d'évaluation

L'évaluation de ces engagements sociaux au 31/12/2014 respecte la méthode de la « Projected Unit Crédit Method with Service Prorate», encore appelée méthode prospective avec calcul au prorata de l'ancienneté actuelle sur l'ancienneté au terme, en conformité avec les principes édictés par la norme IAS 19 révisée.

## c) Paramètres et hypothèses

Les résultats des engagements sociaux reposent sur l'application des hypothèses actuarielles suivantes :

- Table de mortalité pour la retraite : féminine française TV 73 77
- Table de mortalité pour la maladie : TMG-CIMR
- Taux d'inflation des frais médicaux : 2,00%
- Taux de revalorisation des prestations indexées : 2,75%
- Taux nominal d'actualisation de l'engagement Maladie : 4,99%
- Taux nominal d'actualisation de l'engagement AD : 5,05%.

Taux de turnover : 0% ; application du système de la coordination entre régimes de retraite

En décembre 2014, il y a eu une externalisation définitive de la Caisse interne de retraite OCP vers le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR et vers la Caisse nationale de retraite et d'assurances CNRA. Les obligations du groupe se limitent au paiement d'une cotisation périodique au RCAR (régime extérieur) qui en assure la gestion administrative.

Par ailleurs, l'externalisation du régime maladie vers l'AMO est prévue en 2018 conformément aux conclusions de l'Agence nationale de l'assurance maladie.

#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les principales évolutions du périmètre intervenues courant l'exercice 2014 sont liées à:

- La consolidation à 100% de l'entité Jorf Fertilizer Company 1
- la consolidation de la joint-venture DuPont OCP Opérations en intégration proportionnelle à hauteur de 50%. Cette joint-venture offrira des services de conseil industriel et de formation en matière de performance, sécurité et développement durable. Elle sera destinée à accompagner la croissance économique et industrielle du Maroc, avec à la clé un rayonnement à l'échelle de l'Afrique et du Moyen-Orient,
- la consolidation de la Filiale « Société d'Aménagement et développement de Mazagan »
   SAEDM en intégration globale à 51%.
- la consolidation à 100% de l'entité OCP International. Cette holding, basée à Amsterdam, détient des participations dans les deux entités OCP Fertilizantes et BSFT Company et dans les deux bureaux de représentation OCP Argentina et OCP Do Brazil.
- la consolidation à 100% de l'entité OCP Fertilizantes (entité du trading) au Brésil, et
- la consolidation à 70% de l'entité Black Sea Fertilizer Trading Company en Turquie.

La consolidation de ces entités n'a pas fait d'objet de pro forma compte-tenu du caractère peu significatif de leur contribution aux différents agrégats.

ENTITÉ	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	31 DÉCEM	BRE 2014	31 DÉCEM	BRE 2013
ENIIIE	AU 31 DÉCEMBRE 2014	% de contrôle			
OCP SA - Holding	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
JFC V (Bunge Maroc Phosphore)	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
Euro Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00	50.00	50.00
FONDATION OCP	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
Indo Maroc Phosphore	Proportionnelle (IP)	33.33	33.33	33.33	33.33
OCP Services	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
JACOBS ENGINEERING	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00	50.00	50.00
LEJON & CIE	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
DCP INNOVATION FUND FOR AGRI- CULTURE	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
Phosboucraa	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00	50.00	50.00
PPL	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00	50.00	50.00
Groupe PRAYON	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00	50.00	50.00
Société d'amenagement et de déve- lonnement vert	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
loppement vert Société Marocaine d'Etudes Spéciales et Industrielles	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
Société de Transports Régionaux	Globale (IG)	100.00	100.00	100.00	100.00
Transportation engineering and management consultants	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00	50.00	50.00
Dupont Ocp Operations Consulting	Proportionnelle (IP)	50.00	50.00		
OCP Fertilizantes	Globale (IG)	100.00	100.00		
OCP International	Globale (IG)	100.00	100.00		
Jorf Fertilizer Company I	Globale (IG)	100.00	100.00		
Black Sea Fertilizer Trading Company	Globale (IG)	70.00	70.00		
Société d'aménagement et de développement de Mazagan	Globale (IG)	51.00	51.00		

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE**

L'opération d'acquisition des titres de participation Heringer à 55 millions de dollars a été finalisée en janvier 2015. Cette opération porte sur un montant total de 145 millions R\$ (55 millions US \$).